

01 avril 2020

# Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

---

## Rappel de la situation à date

Depuis la mise en confinement de la France suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se font ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire. Un secteur stratégique pour tous dans le contexte actuel.

**L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions régulières.**

## 1. Etat des lieux des centres de tri

Les conséquences de la crise sanitaire actuelle vont de l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, un arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation), à une continuité de l'activité.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 31 mars au soir. Ses informations non exhaustives sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 177 centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

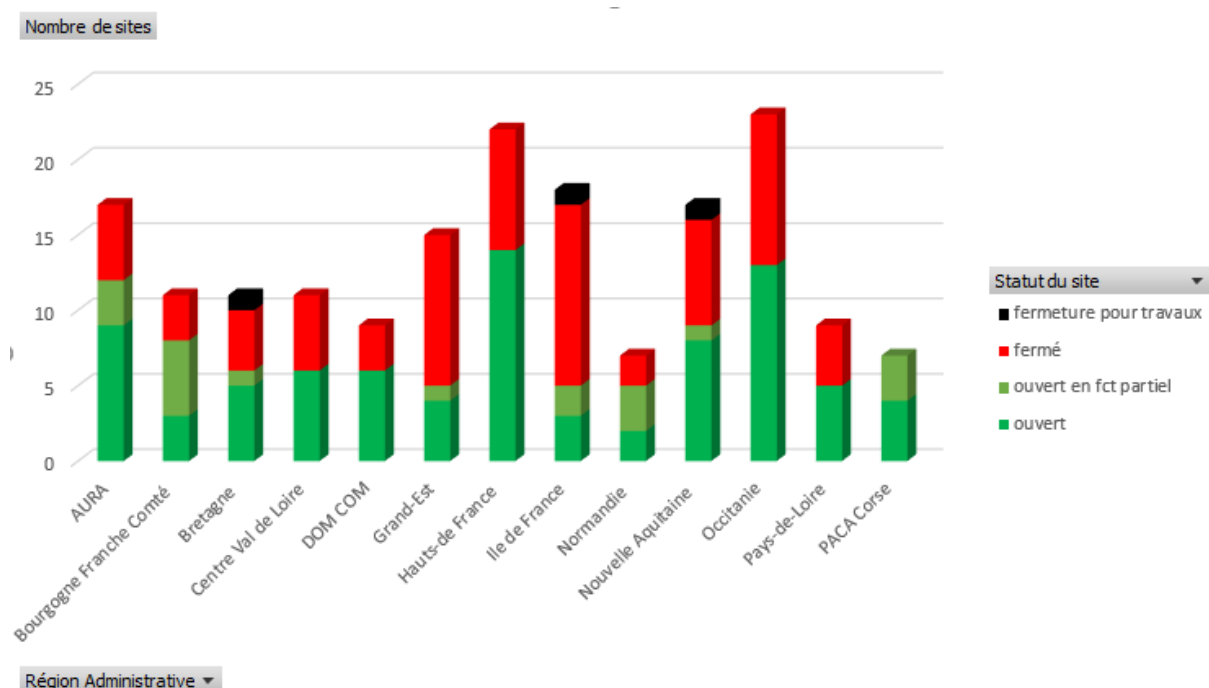
- 73 centres de tri ont arrêté leur activité. En règle générale, les centres de tri nous ont donné comme information qu'ils procédaient à la mise en sécurité de leur centre en vidant le stock amont afin de limiter les risques d'incendie à ce niveau. Ces centres représentent 41% du parc des centres de tri mais on estime à 36% la diminution des capacités de traitement
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux, complètement indépendamment de la crise sanitaire actuelle
- 101 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 57% du parc des centres de tri mais on estime à 62% des capacités de traitement. A ce jour, 19 d'entre eux ont toutefois une activité réduite, par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes suite à des arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution

du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri.

### Statut à date des centres de tri :

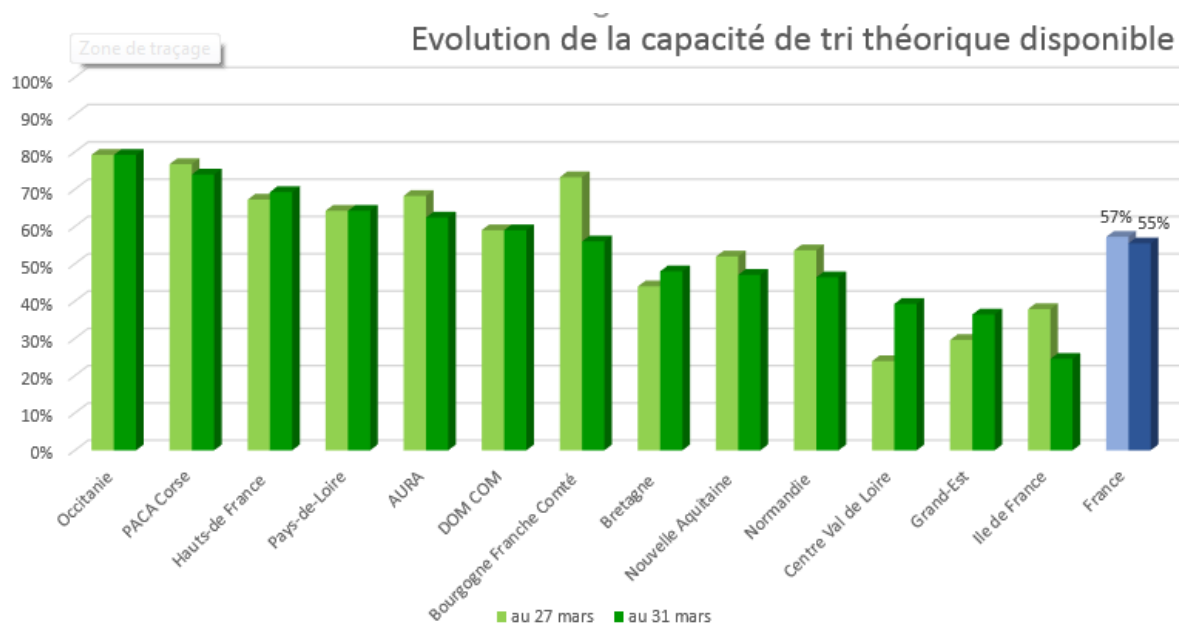
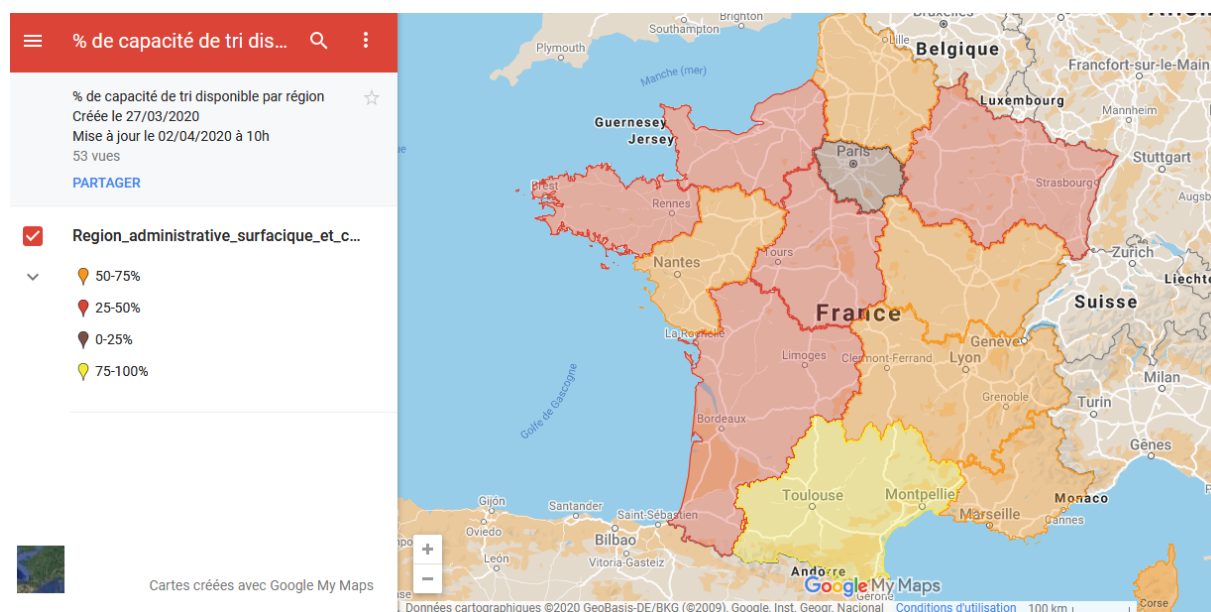
Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	82	46%	1 737 500	49%
ouvert en fct partiel	19	11%	427 500	12%
fermé	73	41%	1 271 200	36%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>100%</b>	<b>3 516 200</b>	<b>100%</b>

### Répartition par région administrative du nombre de centres de tri



Actuellement, nous constatons une assez bonne homogénéité de la situation en fonction des régions administratives sauf pour les régions « Grand-Est » et « Ile de France » dont les proportions des centres fermés sont supérieures à la moyenne française et à l'inverse, pour les régions « PACA et Corse » où la totalité des centres de tri est en fonctionnement dont certains en capacité réduite.

## Cartographie des capacités de tri théoriques par région



Globalement, depuis la semaine dernière, la capacité théorique disponible sur le territoire français reste stable. On constate toutefois des régions où les capacités de tri ont chuté plus ou moins significativement (Bourgogne Franche Comté, Ile de France et dans une moindre mesure Normandie), alors que dans d'autres régions les capacités ont augmenté suite à réouverture de certains centres (Centre Val de Loire, Grand-Est et dans une moindre mesure Bretagne).

## 2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 1 Avril	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée	A confirmer
<b>Nombre</b>	<b>90</b>	<b>82</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<i>Part des CL</i>	100%	91%	6%	2%	1%
<i>Evolution S-1</i>		<b>+ 13%</b>	<b>0%</b>	<b>-1%</b>	<b>-12%</b>
<b>Tonnes</b>	<b>1 041 312</b>	<b>958 742</b>	<b>46 393</b>	<b>26710</b>	<b>9 466</b>
<i>Part des tonnes</i>	100%	92%	4%	3%	1%
<b>Population</b>	<b>35 077 041</b>	<b>31 884 666</b>	<b>1 981 926</b>	<b>929 480</b>	<b>280 969</b>
<i>Part de la population</i>	100%	91%	6%	3%	1%

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une très grande majorité, 91%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte du verre.** Cette donnée est en forte évolution par rapport à la semaine précédente, notamment par la fiabilisation de la base de données et la diminution des collectivités qui restent à confirmer.
- 6% des collectivités suivies maintiennent une collecte du verre partielle. Dans la majorité des cas il s'agit :
  - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
  - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **Seulement 2% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte du Verre**

**En date du 1 avril, l'impact sur l'organisation de la collecte du verre est limité avec une vraie continuité de l'activité.**

## 3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 85 collectivités représentant près de 29 millions d'habitants.

Situation au 1 Avril	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
<b>Nombre</b>	<b>85</b>	<b>67</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>79%</i>	<i>9%</i>	<i>12%</i>
<b>Tonnes</b>	<b>650 520</b>	<b>523 887</b>	<b>58 250</b>	<b>68 383</b>
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>81%</i>	<i>9%</i>	<i>11%</i>
<b>Population</b>	<b>28 606 155</b>	<b>22 840 547</b>	<b>3 103 795</b>	<b>2 661 813</b>
<i>Part de la population</i>	<i>100%</i>	<i>80%</i>	<i>11%</i>	<i>9%</i>

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une grande majorité, 79%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers.**
- 9% des collectivités suivies maintiennent une collecte des emballages légers partielle. Dans la majorité des cas il s'agit, comme la collecte du verre :
  - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
  - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **12% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte des emballages légers sur leurs territoires.** L'arrêt de ces collectes est majoritairement issu de la fermeture des centres de tri.
- Une vigilance est à apporter car une partie des collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri est partiellement ou pas effectué. Pour une dizaine de collectivités, la collecte sélective par en UVE ou en ISDN

#### 4. Etat de la reprise par matériaux

##### Acier de CS

La production d'Acier connaît en France et en Europe des fluctuations qui impacte la consommation les flux d'acier de la collecte sélective – d'où l'importance de la qualité de ces flux.

D'une manière générale les expéditions au départ des Centres de tri sont assurées. Il peut subsister des difficultés d'évacuation en local, en fonction des besoins en approvisionnement des aciéries.

##### Alu de CS

Diminution des exutoires en lien avec la fermeture temporaire d'une fonderie importante en France. Les Collectivités et les centres de tri s'organisent pour stocker ou s'appuient sur les autres usines françaises ou Européennes.

##### Papiers graphiques

A noter l'arrêt pour maintenance d'une des principales usines de production de papier journal du territoire.

Les papetiers souhaitent majoritairement maintenir leur activité, malgré la fermeture de certains CDT et, afin de ne pas limiter leurs approvisionnements, certains stocks qui étaient en déshérence pourraient être consommés.

### **Cartons**

Les cartonniers assurent une continuité de leurs activités mais vigilance sur leurs approvisionnements. Si les cartons d'emballages ménagers ne sont pas la part majoritaire des approvisionnements, la diminution des activités industrielles et commerciales font craindre une diminution des matières.

### **Verre**

Toutes les verreries et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour. L'exutoire final est donc assuré. Cependant les problématiques de collecte sur le flux verre est difficile à qualifier. La priorité est donnée aux ordures ménagères. A date :

- 100% Préparateurs de calcin maintiennent leur activité
- Les usines « bouteilles » fonctionnent à 80%
- Les usines de flaconnage semblent être à l'arrêt (fabrication parfum)

### **Plastiques**

Situation globale plus complexe à appréhender. Tous les recycleurs s'attendent à des problématiques d'effectifs et des difficultés d'approvisionnements en balles

#### **PET**

- Activités partiellement maintenues avec des arrêts de process et des détournements de flux entre les sites qui permettent d'assurer les évacuations en CDT.
- Arrêt de la principale usine de recyclage de PET foncé (droit de retrait du personnel) mais continuité des réceptions.

#### **PE/PP**

- Activité partiellement maintenue pour l'instant. La chute des demandes en débouchés pourrait entraîner d'ici quelques semaines une diminution plus importante des activités.

#### **Films :**

- Activité maintenue.

### **En synthèse**

Pour l'ensemble des acteurs du recyclage, l'état des lieux dans ces temps d'incertitude et d'adaptation est encore difficile à établir.

A date, les productions des centres de tri semblent trouver des débouchés en France ou en Europe, toutefois des difficultés locales peuvent exister.